

Projet éolien de Saint-Léger-Vauban

Bulletin d'information - Juillet 2019

ABO
WIND

Ce second bulletin d'information a pour objectif de vous présenter notre démarche de développement ainsi que les avancées du projet éolien actuellement à l'étude sur le territoire de la commune de Saint Léger Vauban. Nous espérons qu'il répondra à vos éventuelles interrogations. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part. Les coordonnées du responsable de projet sont données en dernière page du bulletin et vous pouvez utiliser le formulaire de contact sur la page web dédiée au projet :

https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/saint_leger_vauban.html

Permanences publiques :



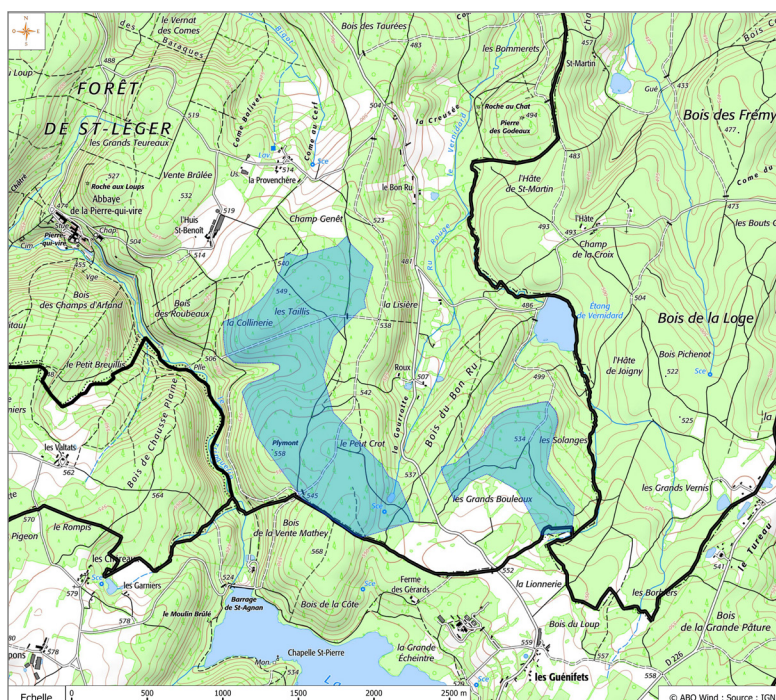
Mardi 27 août et jeudi 5 septembre 2019 à la Salle du conseil en mairie de St Léger-Vauban

Ces permanences ont pour objectifs de répondre à vos interrogations, de vous apporter des précisions et de recueillir vos remarques.

Pour participer : merci d'inscrire vos coordonnées sur le formulaire dédié disponible en mairie de Saint Léger Vauban. Le responsable de projet vous rappellera afin de convenir d'un horaire. En cas de forte demande, de nouvelles sessions seront organisées.

Localisation du projet

Le territoire de Yonne représente un des gisements éoliens les plus intéressants de la région Région Bourgogne-Franche-Comté. ABO Wind travaille pour le développement de nouveaux projets sur ce territoire depuis de nombreuses années. Le projet éolien de Saint Leger Vauban a ainsi été lancé en accord avec la municipalité en janvier 2016. Il se concentre sur les secteurs du Bon Ru situé au Sud de la commune de Saint-Léger-Vauban.



Légende :

- Zone d'étude
- Limites communales

La zone choisie au sein du Parc Naturel du Morvan résulte d'une prospection à l'échelle interdépartementale prenant en compte les différentes contraintes techniques et environnementales du territoire.

Le site forestier étudié est localisé sur une zone où la sylviculture est préexistante. Il est desservi par des routes départementales et des dessertes déjà existantes. Le projet respectera les pratiques forestières actuelles et s'intégrera au mieux dans son environnement. C'est dans ce cadre que le projet empruntera dans la mesure du possible les pistes déjà existantes afin de limiter les emprises sur la forêt.

L'AVANCEMENT DU PROJET

Décembre 2015

Identification de la zone d'étude et présentation du projet devant le Conseil Municipal de St Léger Vauban

Fin 2016 - début 2017

Signature des accords fonciers

Novembre 2017

Installation du mât de mesure du vent

Début 2018 - Été 2019

Réalisation des études :

- Étude environnementale, milieux naturels et biodiversité : faune, flore, avifaune et chiroptère
- Étude paysagère
- Étude acoustique

Été 2019

Définition de la variante finale d'implantation

Fin 2019 - début 2020

Dépôt de la demande d'autorisation environnementale en préfecture :

- Analyse du dossier par les services de l'état
- Enquête publique

Fin 2020

Autorisation préfectorale

2021

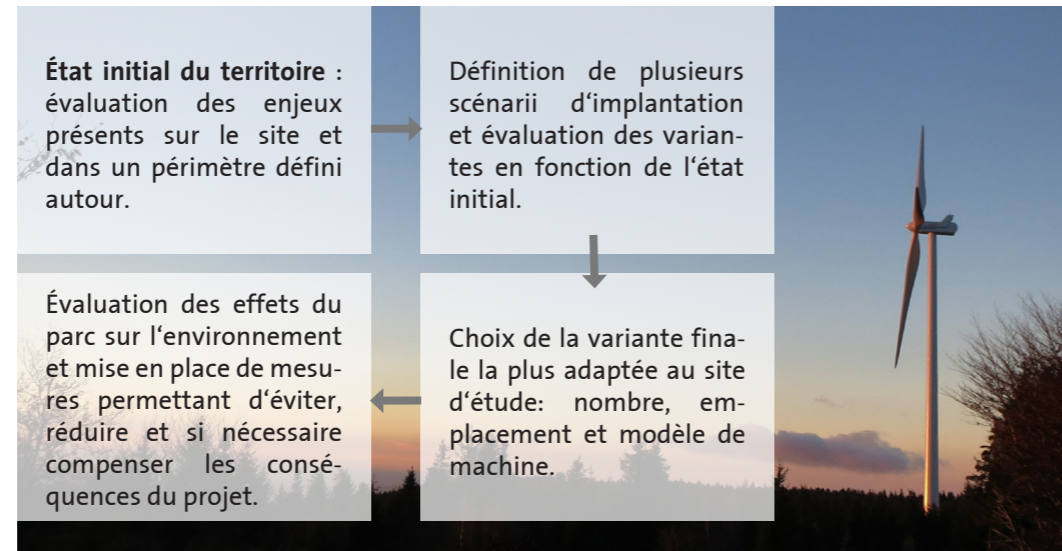
Construction du parc éolien

2022

Mise en service du parc éolien et exploitation

La réalisation des études

Depuis début 2017, un parc éolien est soumis à une autorisation administrative unique : la demande d'autorisation environnementale unique. Dans ce cadre, une étude d'impact initiale est réalisée pour définir la capacité du secteur à accueillir le projet éolien. Les études relatives au projet ont été confiées à des bureaux d'études indépendants, spécialisés et reconnus chacun dans leur domaine d'intervention. Ainsi pour chaque volet de l'étude d'impact, le déroulement se fait comme suit :



© ABO Wind - Projet éolien de Saint-Nicolas-des-Biefs (03)

L'état initial, terminé en juin 2019, permettra de réaliser différents scénarios d'implantation de 3 à 8 éoliennes. Tous les enjeux sont pris en compte afin de proposer une implantation réaliste et cohérente avec l'environnement, le territoire et les paysages qui le caractérisent.

L'étude du vent

Un mât de mesure a été installé le 10 novembre 2017 afin de recueillir le gisement de vent exact du site.

Les anémomètres et les girouettes disposés sur le mât à différentes hauteurs (60m, 80m, 100m et 122m) ont permis d'établir un profil des vitesses et des directions des vents sur le site.

Ce profil confirme la bonne qualité du gisement de vent et donc les possibilités de développement du parc éolien de Saint Léger Vauban. La campagne de mesure de vent sera finalisée en automne et le mât sera démonté pour la fin d'année 2019.

Les données recueillies sont corrélées aux données de Météo France sur une période plus longue et nous permettent de définir :

- Le type d'éolienne le plus adapté au territoire : hauteur du mât, longueur des pales, caractéristiques techniques, puissance des éoliennes, etc
- Le nombre d'éolienne et les distances entre chaque, afin d'éviter les effets de sillage
- La production électrique du futur parc.



© ABO Wind - Photo du mât sur site

L'étude sur le milieu naturel et la biodiversité

Un bureau d'étude indépendant a réalisé l'étude environnementale initiale du site de mars 2018 à juin 2019. Cet état initial consiste en un état des lieux écologique sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate. Il relève les principaux enjeux concernant les milieux naturels, la flore, la faune et les continuités écologiques. Cet état des lieux a été le fruit du croisement des données issues de :

- Données bibliographiques ;
- Guides nationaux et régionaux ;
- Données fournies par la Ligue de Protection de Oiseaux (LPO Yonne) ;
- Données fournies par la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA) ;
- L'inventaire naturaliste (sorties terrains) ;
- Le retour d'expérience du Bureau d'étude.

Cette étude a été réalisée sur 3 zonages :

- La zone d'implantation potentielle (ZIP) : plus de 160ha ;
- L'aire d'étude immédiate : environ 350ha dans un boisement à dominante de plantations résineuses (77% de l'aire d'étude immédiate), typique de ce secteur du Morvan ;
- L'aire d'étude éloignée : 20 km autour de la ZIP, traversée par les vallées de la Cure à 7 km à l'ouest et du Serein à 15 km à l'est ainsi que par leurs affluents, le Trinquelin et la Romanée au nord, le Vernidard et l'Argentalet à l'est.

L'analyse de l'état initial a permis de révéler un environnement ayant des enjeux faibles à modérés pour l'ensemble de la zone d'étude. Elle permettra de réaliser des scénarii d'implantation qui concilient au mieux le projet éolien et le milieu naturel.



Lézard des Murailles



Faucon Crécerelle



Bouvreuil Pivoine

L'étude paysagère

Une étude initiale paysagère a été effectuée en 2018. Elle a pour objectif de définir les différentes sensibilités paysagères en prenant en compte les axes structurants du paysage, l'affection des sols mais également les patrimoines architectural, historique, culturel et environnemental du site. Les différents points de vue et panoramas sont également pris en compte pour la définition du projet.

Des photomontages seront réalisés une fois le scénario définitif retenu afin de qualifier les enjeux depuis l'ensemble des lieux identifiés préalablement.



© ABO Wind - Photo depuis les remparts de Vezelay en direction de la zone d'étude

L'étude acoustique

L'étude acoustique débute par une campagne acoustique, c'est-à-dire la mesure du niveau sonore ambiant au niveau des habitations les plus proches du site, afin d'avoir un état initial du territoire.

La campagne de mesure a été réalisée du 12 novembre au 5 décembre 2018. A cette période de l'année, le niveau sonore ambiant est plus faible que lorsqu'il y a de la végétation. Ainsi, l'émergence sonore, c'est-à-dire le son des éoliennes qui peut s'ajouter au niveau sonore ambiant, n'est pas sous-estimée.

Les données récoltées par les 12 micros installés sont représentatives des conditions de vent (vitesse, direction) existantes sur le site.



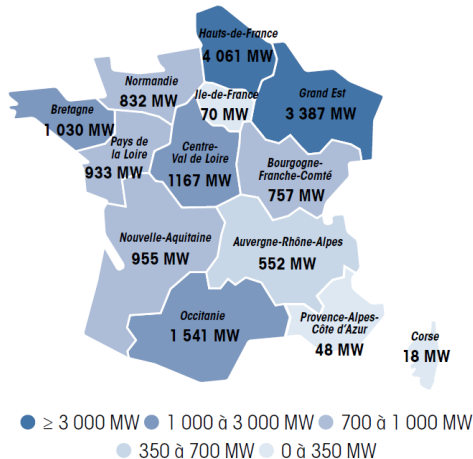
© ABO Wind - Photos de micros installés sur site

Ces données vont nous permettre de définir le contexte acoustique du site, via la réalisation de simulations. Les meilleurs emplacements et le modèle d'éolienne le plus adapté seront alors sélectionnés.

Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

L'accord de Paris de 2015 a fixé l'objectif majeur de contenir le réchauffement planétaire en dessous des 2°C, voire 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Afin d'y parvenir, une transition vers un approvisionnement énergétique durable fondé sur les énergies renouvelables est indispensable.

Puissance éolienne raccordée par région au 31 mars 2019



Les objectifs nationaux de transition énergétique sont fixés par la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte : la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie devra atteindre 40% de la production d'électricité, ou 32% de la consommation énergétique à l'horizon 2030.

En France au 31 mars 2019 (Source : RTE)

15 352 MW de puissance éolienne était raccordée au réseau français
6,0 % de l'électricité consommée était couverte par l'éolien

L'objectif national de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie est d'atteindre entre **34 100 et 35 600 MW** d'installations éoliennes raccordées à l'horizon 2028.

Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être acteur local de la transition énergétique en contribuant à la réalisation des objectifs nationaux.

ABO Wind en France



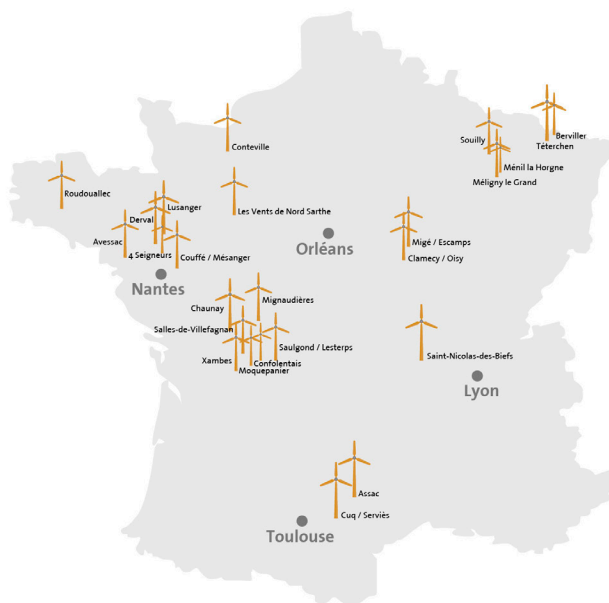
4 Agences



158 éoliennes



306 MW installés



© ABO Wind - parc éolien de Saint-Nicolas-des-Biefs



© ABO Wind - parc éolien de Téterchen



© ABO Wind - parc éolien de Saint-Nicolas-des-Biefs



© ABO Wind - parc éolien de Salles-de-Villefagnan

Contacts

Responsable du projet
Julien Briffoteaux
02 38 52 26 78
julien.briffoteaux@abo-wind.fr

Responsable de la communication
Cristina Robin
05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 www.abo-wind.com/fr
 @ABOWindFrance
 ABO Wind SARL/France

ABO
WIND
Tournés vers le futur